

**RAPPORT N° 02/4-17  
au Conseil Municipal**

**OBJET**

**BILAN/ RAPPORT D'ACTIVITE 2001  
DE LA REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE**

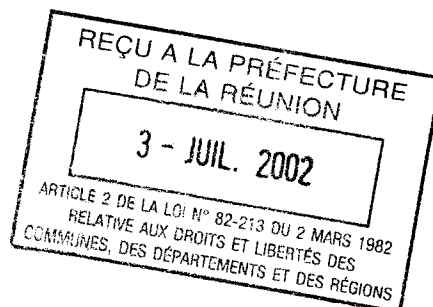
Les marchés (fixes et forains), ainsi que l'occupation privative du domaine public communal, sont gérés par la Régie Marchés et Droits de Place, service public à caractère industriel et commercial, dotée de la seule autonomie financière.

A ce titre, à l'appui du Compte de Gestion et du Compte Administratif, un rapport/ bilan d'activité du service pour l'exercice concerné -que vous trouverez en annexe- doit être soumis à l'examen du Conseil Municipal.

En conséquence, je vous demande d'approuver le bilan/ rapport d'activité de la Régie Marchés et Droits de Place pour l'exercice 2001.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Pour le Maire absent  
Dominique FOURNEL  
2ème Adjoint**



**DELIBERATION N° 02/4-17  
du Conseil Municipal  
en séance du samedi 22 juin 2002**

**OBJET**

**BILAN/ RAPPORT D'ACTIVITE 2001  
DE LA REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 02/4-17 du Maire ;

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, réunie le 13 juin 2002 en application de l'Article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport de Monsieur Pascal HO-CHUI, 12ème Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Développement Economique, Tourisme et Coopération, 2° Finances et Administration Générale, et 3° Consultative des Services Publics Locaux ;

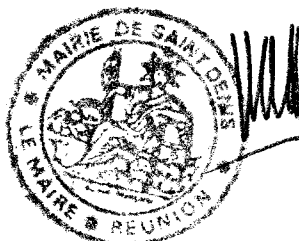
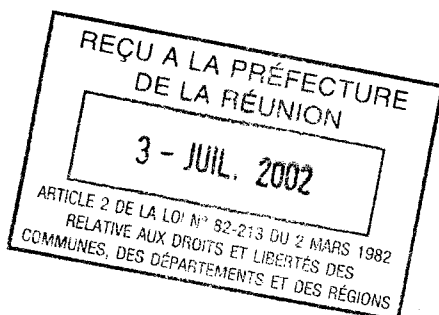
Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve le bilan/ rapport d'activité de la Régie Marchés et Droits de Place pour l'exercice 2001.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 01 JUIL. 2002

**Pour le Maire absent  
Dominique FOURNEL  
2ème Adjoint**



## REGIE MARCHES et DROITS DE PLACE

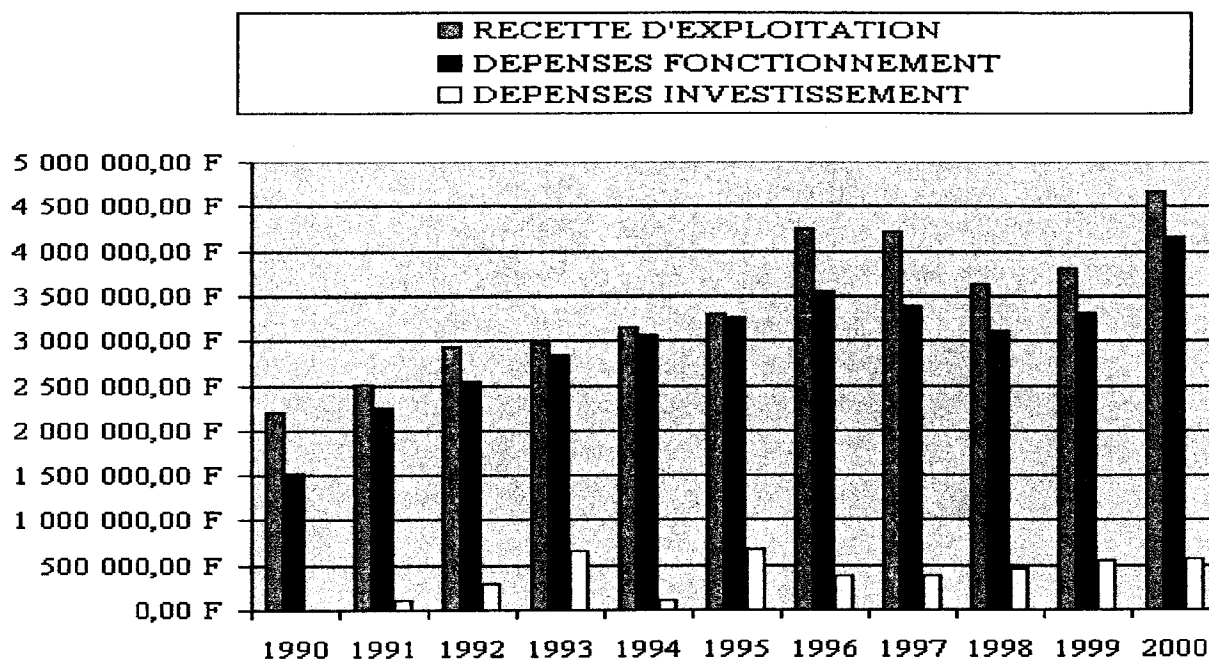
### RAPPORT D'ACTIVITE 2001

Le principe de libre administration permet aux collectivités de choisir le mode de gestion de leurs services publics : aux côtés de la gestion directe ou déléguée, la création d'une régie à personnalité morale et autonomie financière ou à seule autonomie financière constitue une troisième voie. Il s'agit alors pour la collectivité de distinguer la gestion d'un service public local en confiant celle-ci à un organisme spécialement créé à cet effet, afin d'apprécier notamment la qualité du service dispensé et son coût. Une régie est créée par délibération de l'assemblée délibérante de la collectivité.

C'est ainsi que, en application des dispositions du décret n°88-621 du 6 mai 1988 modifiant le Code des Communes applicables aux régies communales et relatif aux régies départementales, le Conseil Municipal créa la Régie Marchés et Droits de Place par délibération du 24 juin 1989 ; régie dotée de la seule autonomie financière gérant un service public à caractère industriel et commercial qui a en charge la gestion de l'occupation privative – à des fins commerciales – du domaine public communal ainsi que des marchés fixes et forains de la Ville :

- 1) deux marchés fixes : Petit et Grand Marché )
- 2) trois marchés forains : Chaudron, Source, Camélias ) Cf. fiche annexe
- 3) diverses occupations du domaine public )

Depuis la mise en place effective du budget de la Régie en 1990, celui-ci a connu une croissance tant pour ce qui est des recettes que des dépenses engagées pour assurer le fonctionnement courant du service : exploitation et investissement. Cf. tableau d'évolution ci-après.



NB :

les recettes et dépenses incluent les redevances perçues à l'occasion des braderies et Journées Commerciales qui sont ensuite reversées à la Ville ; pour en 1998 et 1999 années où elles n'ont pas eu lieu.

Pour l'exercice 2001, ces chiffres s'établissent à :

	Exercice 2001	Rappel 2000
Recettes exploitation	6 098 996,66	4 668 264,60
Dépenses d'exploitation	4 485 845,63	4 163 115,44
Dépenses d'investissement	333 258,43	560 134,40

L'année 2001 a été pour le service fortement marquée par des dysfonctionnements liés à des problèmes de personnels qui ont effectivement perturbé son fonctionnement courant. Néanmoins, la mission essentielle (d'encaissement des recettes) a été dans l'ensemble plutôt correctement remplie.

C'est ainsi que les recettes totales de l'exercice franchissent – pour la première fois – le cap symbolique des 6 millions ; elles se décomposent comme suit :

	<b>Exercice 2001</b>	<b>Rappel 2000</b>
<b>Recettes perçues / régisseurs</b>	<b>5 232 970,66</b>	<b>4 484 759,60</b>
Chaudron	1 435 990,00	1 132 581,00
Petit Marché	733 295,00	724 435,00
Gd Marché/Source/Camélias	939 924,00	826 924,00
Domaine Public	963 906,00	687 656,00
Antennes relais GSM	149 066,66	
Braderie et Journées Commerciales	1 010 789,00	1 113 163,60
<b>Titres de recettes émis</b>	<b>866 026,00</b>	<b>183 864,00</b>
Terrasses de café	57 288,00	171 864,00
Régularisation des arriérés Dom Public	506 168,00	12 000,00
Régularisation des arriérés Petit Marché	116 210,00	
Régularisation des arriérés Chaudron	186 360,00	
<b>Total recettes 2001</b>	<b>6 098 996,66</b>	<b>4 668 624,60</b>

On remarquera la hausse sensible des encaissements réalisés par les régisseurs sur le terrain (+12,9%) qui est à mettre en parallèle avec la mise en place de la base de données et de suivi des diverses occupations gérées par la Régie, les autorisations nouvelles accordées n'expliquant pas une telle progression. De même, cette base de données a permis de faire le point sur un certain nombre d'arriérés qui ont ainsi pu faire l'objet de régularisation par voie de titres de recettes en prévision (notamment) du passage à l'Euro qui a occupé une part importante de l'activité du service pendant le second semestre compte tenu des nombreux tarifs gérés par le service ; au même titre que la 3<sup>ème</sup> édition de la Braderie du bas de la rue Mal Leclerc ou des 10<sup>èmes</sup> Journées Commerciales dont la gestion des occupations du domaine public était pour la deuxième année consécutive entièrement dévolue à la Régie.

En matière de dépenses de fonctionnement, même si elles ont crû de + 7,7% par rapport à l'année 2000, l'essentiel de la progression étant due aux charges de personnel du fait de l'incidence de l'intégration des agents non titulaires qui constituent plus de 95% des agents du service, leur taux de couverture par les recettes demeure toujours très favorable.

	<b>Exercice 2001</b>	<b>Rappel 2000</b>
Dépenses ordinaires	1 108 104,65	998 650,79
Charges de personnel	2 150 000,00	1 899 417,59
Reversement recettes braderies à la Ville	785 000,00	849 999,91
Dotations aux amortissements	442 740,98	415 047,15
<b>Total dépenses 2001</b>	<b>4 485 845,63</b>	<b>4 163 115,44</b>

Enfin, en matière d'investissement, outre les dépenses engagées dans le cadre de la mise à niveau des matériels (informatiques et bureautiques notamment) les travaux ont essentiellement concerné le Petit Marché :

- 1) reprise des sols ;
- 2) marquages des emplacements ;
- 3) réparation des gouttières.

1) Deux marchés fixes	PETIT MARCHÉ	GRAND MARCHÉ
Adresse	174, rue Maréchal Leclerc (angle rues Leclerc et Ste-Anne)	2, rue Mal Leclerc (angle rues L. Gasparin et Leclerc)
Horaires du lundi au samedi dimanche et jour férié	05 h 00 à 19 h 00 06 h 00 à 12 h 00	08 h 00 à 18 h 00 06 h 00 à 12 h 00
Superficie	1 800 m <sup>2</sup> environ	2 500 m <sup>2</sup> environ
Nombre d'occupants	53 marchands	20 commerçants
<b>Recettes</b>		
1999	686 077 Frs	470 244 Frs
2000	724 435 Frs	470 244 Frs

## 2) Les occupations privatives du domaine public

• 27 camions bars / pizzas	11,50 Frs / m <sup>2</sup> / jour
• 17 marchands ambulants au Centre-ville dont 9 sur le Carré Piéton 8 sur le secteur Petit Marché / Super U	15,00 Frs / m <sup>2</sup> / jour
• 14 Terrasses de Café dont 3 au Barachois 11 sur le Carré Piéton	10,00 Frs / m <sup>2</sup> / mois
• Diverses occupations : poulets grillés, vente fruits et légumes	17,50 Frs / m <sup>2</sup> / jour
• Autres occupations faisant l'objet de convention longue durée 7 sites antennes relais GSM	24 000,00 Frs / an / site
Braderies et journées commerciales 1998	433 245,00 Frs
2000	1 113 163,00 Frs
<b>↳ RECETTES ANNUELLES 1999</b>	<b>705 695,00 Frs</b>
<b>(hors Braderies et Journées Commerciales) 2000</b>	<b>687 657,00 Frs</b>

3) Trois marchés forains	CHAUDRON	SOURCE	CAMELIAS
Adresse	Place Nelson Mandéla Rue Bertho (entre rues Bosse et Villele) Rue Bédier (entre rues Bertho et Payet)	Rue Leblond	Avenue des Cocotiers
Horaires	mercredi : 06 h 00 à 12 h 00 dimanche 06 h 00 à 12 h 00	Jeudi : 06 h 00 à 12 h 00	Vendredi : 06 h 00 à 12 h 00
Superficie	5 000 m <sup>2</sup> environ	300 ml environ	2 500 m <sup>2</sup> environ
Nombre d'emplacements	650 carreaux	13 Frs / ml	800 ml environ
Tarif	30 Frs / carreau	40 environ	13 Frs / ml
Nb occupants	312 abonnés 30 occasionnels environ	80 % en moyenne	130 environ
Taux d'occupation	80 à 85 % en moyenne	77 740 Frs	+ 95 % en moyenne
<b>Recettes</b>	<b>1 533 456 Frs</b>	<b>77 312 Frs</b>	<b>361 764 Frs</b>
1999	<b>1 132 581 Frs</b>		<b>343 832 Frs</b>
2000			